Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES

Arrêté du 22 janvier 2025 modifiant l'arrêté du 1er juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale

NOR: TSSA2502335A

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 451-1, R. 451-1 et D. 451-81 à D. 451-87;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 335-5 et D. 676-1;

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 6411-1 et R. 6412-1 à R. 6412-7;

Vu l'arrêté du 1er juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale,

Arrête:

- Art. 1er. Après l'article 1er de l'arrêté du 1er juillet 2024 susvisé, il est inséré un article 1er bis ainsi rédigé :
- « *Art. 1er* bis. Le diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale peut être acquis par la voie de la validation des acquis de l'expérience, conformément à l'article L. 335-5 du code de l'éducation. Pour pouvoir se présenter, les candidats doivent remplir les conditions prévues à l'article L. 6411-1 du code du travail. La procédure de validation des acquis de l'expérience est réalisée selon les modalités définies aux articles R. 6412-1 à R. 6412-7 du code du travail. »
- **Art. 2.** Le premier alinéa de l'article 7 du même arrêté est complété par les mots : « dans les conditions précisées dans le tableau figurant en annexe VI ».
- **Art. 3. –** Dans le même arrêté, il est ajouté une annexe VI intitulée « TABLEAU DES DISPENSES DE FORMATION ET DE CERTIFICATION ET DES ALLÈGEMENTS DE FORMATION AU TITRE DU DIPLÔME DÉTENU PAR LE CANDIDAT » dont les dispositions figurent en annexe I du présent arrêté.
 - Art. 4. L'annexe III du même arrêté est remplacée par l'annexe II du présent arrêté.
 - **Art. 5.** Le présent arrêté est publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 22 janvier 2025.

Pour la ministre et par délégation :

Le sous-directeur des professions sociales,
de l'emploi et des territoires,

J.-R. JOURDAN

ANNEXES

ANNEXE I

« ANNEXE VI

« TABLEAU DES DISPENSES DE FORMATION ET DE CERTIFICATION ET DES ALLÈGEMENTS DE FORMATION AU TITRE DU DIPLÔME DÉTENU PAR LE CANDIDAT (*)

«

DETISF	Diplôme d'Etat d'aide-soignant Fiche RNCP 35830		Diplôme d'Etat o de puéricu <i>Fiche RNCP</i>	lture	Diplôme d'Etat d'ac éducatif et soci <i>Fiche RNCP</i>	al (2016)	Diplôme d'Etat d'a éducatif et so <i>Fiche RNCI</i>	cial (2021)
	Dispense /allègement	Bloc de compétences à détenir	Dispense /allègement	Bloc de compéten- ces à détenir	Dispense /allègement	Bloc de compé- tences à détenir	Dispense / allègement	Bloc de compé- tences à détenir
Bloc 1	Allègement	Toute la certification	Allègement	Toute la certifica- tion	Allègement	Toute la certifica- tion	Allègement	Bloc 1, 2 et 3
Bloc 2								
Bloc 3	Dispense	Toute la certification	Dispense	Toute la certifica- tion	Allègement	Toute la certifica- tion	Dispense	Bloc 5
DETISF	Diplôme d'Etat d'assistant familial Fiche RNCP 39793 Diplôme d'Etat de moniteur éducateur Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles		de la santé, des	Baccalauréat professi aux personnes et an les territoi Fiche RNCP	imation dans res	Baccalauréat pro compagnement so à la pers Fiche RNCI	ins et services onne	
Bloc 1			Dispense	Bloc 1	Dispense	Bloc 7 et 8	Dispense	Bloc 1
Bloc 2	Allègement	Toute la certifi- cation	Allègement	Bloc 2				
Bloc 3	Allègement	Toute la certifi- cation	Dispense	Bloc 3	Allègement	Bloc 6	Dispense	Bloc 3

«

Diplôme d'Etat détenu par le candidat	Titre professionnel Médiateur social accès aux droits et services Fiche RNCP 36241		Maître de ma social et r	Titre professionnel aître de maison en secteur social et médico-social d'a d'a d'a		Certificat professionnel de la jeu- nesse, de l'éducation populaire et du sport - mention « animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle » Fiche RNCP 39927		Brevet professionnel de la jeu- nesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « anima- teur » mention « animation socio-éducative ou culturelle Fiche RNCP 39926	
	Dispense /allègement	Bloc de compétences à détenir	Dispense/ allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir	Dispense/ allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir	Dispense/ allègement	Bloc de compétences (BC) à détenir	
BC 1 DEME	/	1	1	1	Allègement	BC2	Allègement	BC4	
BC 2 DEME	/	1	1	1	1	1	1	1	
BC 3 DEME	Dispense	Bloc 1	Allègement	Toute la certification	Allègement	BC3	Allègement	BC1	

^{« (*)} Les allègements de formation précisés dans le tableau ne présagent pas des allégements qui pourraient être obtenus au titre du parcours professionnel du candidat. »

ANNEXE II

LIVRET DE FORMATION DESTINÉ AU JURY

Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale

	Diplome d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale				
	Etablissement de formation				
••					
	Nom du candidat :				

LE PRÉSENT LIVRET COMPREND

- I. Identité du candidat
- II. Informations relatives au parcours du candidat et aux certifications antérieures
- III. Cadre général de la formation théorique et de la formation pratique du diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF)
 - IV. Evaluation de la formation pratique
- V. Notes obtenues par le candidat aux épreuves de certification organisées par l'établissement de formation

Ce document est destiné au président du jury d'examen sous couvert du directeur de l'établissement de formation.

La formation préparant au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale est encadrée par les articles D. 451-81 à D. 451-87 du code de l'action sociale et des familles et organisée par l'arrêté du 1^{er} juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale.

I. – Identité du candidat

Nom patronymique :
Nom d'usage :
Prénom(s):
Date de naissance :
Nationalité :
Diplôme(s) obtenu(s) et année d'obtention :
Situation du candidat à l'entrée en formation :
☐ En situation d'emploi
Adresse professionnelle (le cas échéant):
☐ En recherche d'emploi
□ Autre :
Date d'entrée en formation du candidat :
Le candidat est :
☐ Présenté à la certification globale par l'établissement de formation
☐ Présenté pour l'acquisition de blocs de compétences par l'établissement de formation :
☐ Bloc de compétences 1 - « Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours »
☐ Bloc de compétences 2 - « Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale »
☐ Bloc de compétences 3 - « S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours »

Cachet de l'établissement de formation

Signature du directeur de l'établissement de formation

II. – Informations relatives au parcours du candidat et aux certifications antérieures

Dispense de formation et d'épreuves de certification de blocs de compétences (1)

Le candidat bénéficie de la validation d'un ou de plusieurs blocs de compétences au titre des situations suivantes :

☐ Précédente présentation au DETISF			
Intitulé du/des bloc(s) de compétences validés	Année d'obtention		
☐ Validation des acquis de l'expérience			
Intitulé de la certification	Année d'obtention	Bloc(s) de compétences validé	
☐ Correspondances entre certifications			
Intitulé de la certification	Année d'obtention	Bloc(s) de compétences validé	
Tableau de synthèse des dispenses obtenues pour validation	de blocs de compétenc	es:	
	Blocs de d	ompétences (2)	
	BC1	BC2 BC3	
Précédente présentation au DETISF			
Validation des acquis de l'expérience			
Correspondances entre certifications			
Je soussigné(e)			
bénéficie des validations référencées ci-dessus.			
Cachet de l'établissement de formation	Signature du directeur de l'éta	ablissement de formation	

⁽¹⁾ Cf. arrêté du 1er juillet 2024 relatif au DETISF.

⁽²⁾ BC1 « Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours » ; BC2 « Accompagner le(s) parent (s)/futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale » ; BC 3 « S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours ».

III. - Cadre général de la formation théorique et de la formation pratique préparant au DETISF (3)

III.1. Cadre général de la formation théorique et de la formation pratique pour le candidat inscrit dans une démarche d'acquisition de la certification globale

Formation théorique	Formation pratique	
950 heures	1 050 heures	

III.2. Cadre général de la formation théorique et de la formation pratique pour le candidat inscrit dans une démarche d'acquisition de blocs de compétences

pour le candidat inscrit dans une démarche d'acquisition de blocs de compétences					
Bloc de compétences 1 « Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours »					
Formation théorique Formation pratique					
420 heures	455 heures				
Bloc de compétences 2 « Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale »					
Formation théorique Formation pratique					
380 heures	420 heures				
Bloc de compétences 3 « S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours »					
Formation théorique Formation pratique					
150 heures 175 heures					

III.3. Parcours personnalisé de formation défini pour le candidat				
Bloc de compétences 1 « Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours »				
Formation théorique Formation pratique				
heures	heures			
Bloc de compétences 2 « Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale »				
Formation théorique Formation pratique				
heures	heures			
Bloc de compétences 3 « S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours »				
Formation théorique Formation pratique				
heures heures				

Cachet de l'établissement de formation

Signature du directeur de l'établissement de formation

⁽³⁾ Les parties III et IV sont à remettre au référent professionnel et au référent du site qualifiant.

IV. - Evaluation de la formation pratique

IV.1. Cadre général de la formation pratique

La formation pratique, délivrée au sein de sites qualifiants, est un des éléments de la qualité du projet pédagogique de l'établissement de formation. Elle participe à l'acquisition et au développement des compétences identifiées dans le référentiel professionnel au même titre que la formation théorique et ne saurait être dissociée de cette dernière.

La période de formation pratique est encadrée par un référent professionnel titulaire du diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale ou le cas échéant, par un référent professionnel en fonction d'encadrement dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale.

Une évaluation de la formation pratique est réalisée par le référent professionnel au regard d'objectifs définis en lien avec le référentiel de compétences.

IV.2. Fiches d'évaluation

Les fiches d'évaluation de la formation pratique sont présentées ci-après :

- candidat inscrit dans une démarche d'acquisition de la certification globale : IV.2.1 ;
- candidat inscrit dans une démarche d'acquisition de bloc de compétences : IV.2.2.

IV.2.1. Evaluation de la formation pratique DETISF

(Document à dupliquer pour chacune des périodes de formation pratique)

Candidat inscrit dans une démarche d'acquisition de la certification globale				
Cachet du site qualifiant	Cachet de l'établissement de formation			
Nom et prénom :				
Allègement de la durée de la formation pratique : ou				
	heures semaines			
Dates de la formation pratique :	au			
	au			
Du	au			
	au			
	heures semaines			
•				
Activités de l'établissement ou du service :				
	qualifiant :			
Objectifs de la période de formation pratique : - développer la posture professionnelle et la méthodologie d'intervention ; - communiquer en situation professionnelle. Objectifs complémentaires formulés après concertation entre le candidat et le re	éférent professionnel :			
Evaluation de la formation pratique par le référent professionnel :				

<i>Nota.</i> – Nombre de page de l'évaluation non limité, si nécessaire, la transcription de l'évaluation peut êtréalisée sur une ou plusieurs pages supplémentaires, à rajouter dans ce livret à la suite de celle-ci, et avant la pag comportant la date et la signature de l'évaluation.				
Le	à			
Signature du responsable du site qualifiant :	Signature du référent professionnel :			
Evaluation portée à la connaissance du candidat le :				
	Signature du candidat :			

IV.2.2. Evaluation de la formation pratique DETISF

(Document à dupliquer si la formation pratique a été effectuée sur plusieurs sites qualifiants)

Candidat inscrit dans une démarche d'acquisition de bloc de compétences

Cachet du site qualifiant	Cachet de l'établissement de formation
Candidat en formation pratique pour le ou les blocs d	le compétences suivants :
	agnement socio-éducatif dans une logique de parcours »;
D Bloc de competences 2. – « Accompagner le(s) p parentale »;	parent(s)/futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction
☐ Bloc de compétences 3. – « S'inscrire dans un trav	vail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des
accompagnements dans une logique de parcours ».	
Nom et prénom :	ПиорП
	heures semaines
Dates de la formation pratique :	
1 1	au
	au
	au
•	
	qualifiant :
Nom, prénom et qualité du référent professionnel :	
Objectife de la névie de de formation protinue	
Objectifs de la période de formation pratique : - développer la posture professionnelle et la méthodologie d'intervention ;	
 communiquer en situation professionnelle. Objectifs complémentaires formulés après concertation entre le candidat et le ré 	eférent professionnel :
Evaluation de la formation pratique par le référent professionnel :	

Nota. – Nombre de pages de l'évaluation non limité, si nécessaire, la transcription de l'évaluation peut être réalisée sur une ou plusieurs pages supplémentaires, à rajouter dans ce livret à la suite de celle-ci, et avant la page comportant la date et la signature de l'évaluation.

Le		, à
	Signature du responsable du site qualifiant :	Signature du référent professionnel :
Evaluation	n portée à la connaissance du candidat le :	

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 16 sur 134

Signature du candidat :

31 janvier 2025

$V.- \mbox{\bf Propositions de notes obtenues par le candidat aux \'epreuves de certification organis\'es par l'établissement de formation}$

Bloc de compétences 1 « Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours »

Propositions de notes : épreuve écrite : /20 épreuve orale : /20	
Proposition de note de l'épreuve : /20	
Cachet de l'établissement de formation	Signature du directeur de l'établissement de formation
Bloc de compétences 3 « S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la c	continuité des accompagnements dans une logique de parcours »
Proposition de note de l'épreuve : /20	
Cachet de l'établissement de formation	Signature du directeur de l'établissement de formation
Evaluation générale du parcours de formation par l'établissement de formation	
Cachet de l'établissement de formation	Signature du directeur de l'établissement de formation